

LA GAZETTE DE CARNETIN



MARS 2015 - N°29



Le mot du Maire

L'hiver s'en va tout doucement, malgré les intempéries, les températures sont un peu plus clémentes. Les jours petit à petit s'allongent et tout cela contribue à nous redonner un peu le moral après les événements graves de ce début d'année.

Les 22 et 29 mars prochain, vous serez amenés à élire vos conseillers départementaux (en lieu et place des conseillers généraux... quel changement !)

En résumé on divise le nombre de cantons par deux, mais on installe un binôme (homme - femme) pour siéger...

Je vous laisse apprécier la subtilité de cette réforme.

Bien cordialement,

Pascal LEROY

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Nous allons voter les 22 et 29 mars prochain pour les élections « départementales » ce terme ayant remplacé celui de « cantonales » depuis la loi du 17 mars 2013.



C'est la première fois que les élections ont lieu les mêmes jours pour l'ensemble des 101 départements de France (métropole et Outre-mer). Auparavant, les assemblées départementales étaient renouvelées pour moitié tous les trois ans.

Nous élirons donc des conseillers « départementaux », et non plus « généraux », et plus précisément un binôme homme-femme, en application du principe de parité. Le scrutin sera donc majoritaire binominal mixte à deux tours.

En outre, chaque bulletin comportera 4 noms : celui des 2 candidats, et celui de leurs 2 suppléants qui seront élus pour 6 ans.

Cette réforme du mode de scrutin a provoqué un redécoupage des cantons, afin d'en diminuer le nombre. Ainsi, dans la Seine-et-Marne, nous passons de 43 à 23 cantons.

Le nôtre, qui porte le nom de Lagny-Sur-Marne, a le numéro 9.

Il compte désormais 14 communes.

La liste en est la suivante :

Carnetin, Chalifert, Chanteloup-en-Brie, Conches-Sur-Gondoire, Dampmart, Gouvernes, Guermantes, Jablines, Lagny-Sur-Marne, Lesches, Montévrain, Pomponne, Saint-Thibault-Des-Vignes, Thorigny-Sur-Marne.

Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune de Lagny-Sur-Marne.

Le bureau de vote se trouve à la salle des fêtes Marie-Claude DUVAL, il sera ouvert de 8h à 18h, le 22 et 29 mars.

L. GOEMINNE

Sommaire

Élections départementales	P1
Regroupement des intercommunalités	P2
Télé-relevé	P3
L'Entente Cycliste des Boucles de la Marne	P3
Séances Cinéma LE CINQ	P3
Fêtes de fin d'année	P4
Les Arts Urbains	P4

REGROUPEMENT DES INTERCOMMUNALITES

Dans la Gazette du mois de janvier, nous vous informions du projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale (SRCI) qui prévoyait de regrouper la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire avec 3 autres intercommunalités (Marne et Chantereine, Marne-la-Vallée/Val Maubuée, Brie-Francilienne) et le SAN Val d'Europe.

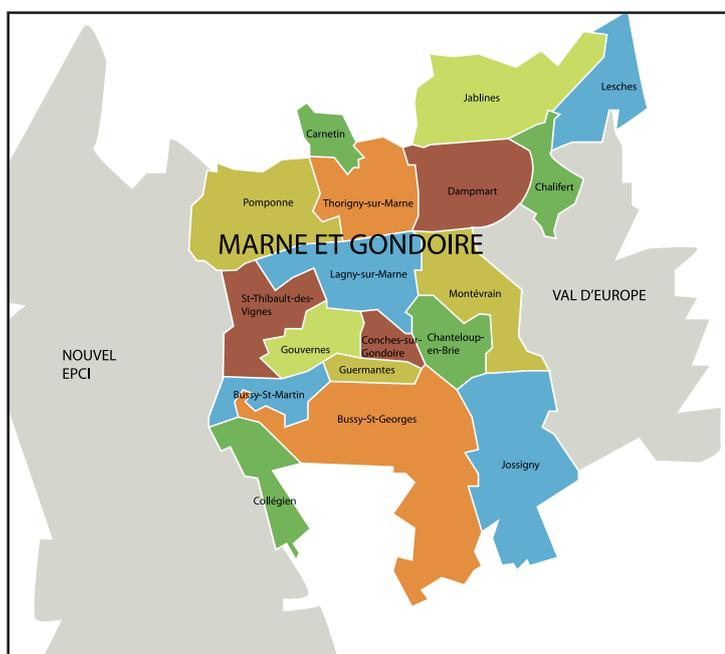
A la suite de ce projet de regroupement (d'ailleurs quasiment finalisé), la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire avait déposé une demande de dérogation pour ne pas être rattachée à cet ensemble.

Cette demande de dérogation avait été validée à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de la séance du 17 octobre 2014 car nous ne cachions pas à l'époque notre inquiétude de ne plus pouvoir jouer le moindre rôle dans l'organisation de ce nouveau territoire de quelques 350.000 habitants.

Le Comité Régional (CRCI) s'est réuni le 22 janvier 2015 afin d'examiner les amendements reçus par la Préfecture de Région et notamment celui déposé par Vincent EBLÉ et Jean-Jacques BARBAUX proposant de regrouper les CA Marne et Chantereine, Val Maubuée et Brie Francilienne (soit un EPCI supérieur à 200.000 habitants comme prévu par la loi MAPTAM) et de maintenir la CA de Marne et Gondoire et le SAN de Val d'Europe dans leurs périmètres actuels.

Le 12 février 2015, après **avis favorable** du Préfet de Région, l'amendement concernant Marne et Gondoire est **adopté à l'unanimité** par le CRCI.

Ainsi donc, Marne et Gondoire restera dans son périmètre actuel.



On peut adresser un grand merci à Michel CHARTIER, Président de Marne et Gondoire, qui s'est battu avec ténacité et persévérance sur ce dossier. Sans sa détermination à défendre cette demande de dérogation, nul doute que Marne et Gondoire aurait été regroupée avec les 4 autres Agglos.

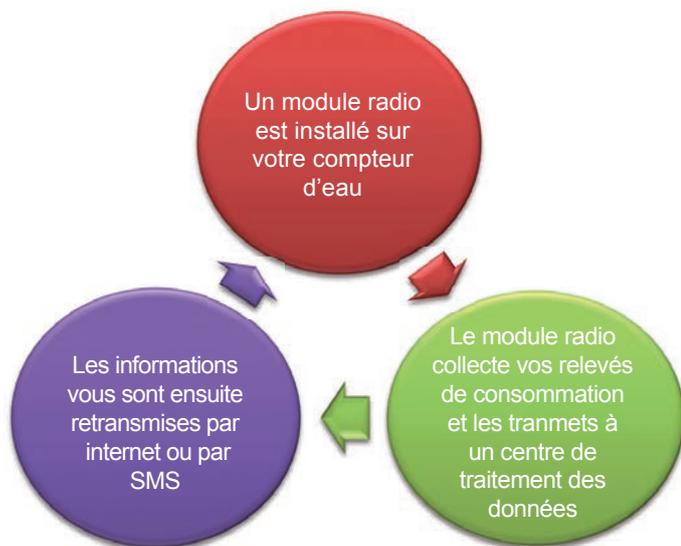
Que serait-il alors advenu de la petite commune de Carnetin ?

TÉLÉ-RELEVÉ

D'ici fin 2016, le système de télé-relevé des compteurs d'eau potable sera installé chez tous les abonnés des 16 communes du SIAEP dont Carnetin.



Le télé-relevé : Comment ça marche ?



Un courrier VALYO vous sera adressé afin de convenir d'un rendez-vous pour l'équipement de votre compteur. Celui-ci sera changé s'il n'est pas compatible.

Pour plus d'informations, une borne tactile VALYO est à votre disposition en libre-service dans le hall de la mairie de Lagny sur Marne.

Pour plus d'information, vous pouvez appeler le

0 969 360 400

24h/24 - 7j/7
Appel non surtaxé

ou

www.valyo.net

Le télé-relevé : Quels avantages pour vous ?



- Vous n'êtes plus dérangé lors des relevés de compteurs
 - Vous recevez une facture toujours basée sur votre consommation réelle et non plus estimée
 - En cas d'emménagement ou de déménagement vous n'avez plus besoin de communiquer votre index
-
- Vous connaissez votre consommation réelle au jour le jour et pouvez donc mieux la maîtriser
 - À tout moment vous consultez votre historique de consommation
 - VALYO détectera toute anomalie liée à l'état du compteur et vous alerte en cas de suspicion de fuite

G.BARÉ

L'Entente Cycliste des Boucles de la Marne organise **un loto le dimanche 22 mars**

à la salle polyvalente d'Esblly.
Ouverture des portes à 13h30
et début à 14h30.

2.000 € de lots

Renseignements et réservations auprès de Patrice THÉVENARD au 15, rue de la Croix à Carnetin ou par téléphone au 06 82 56 24 80



La mairie de Carnetin participe au financement des séances « **Ciné Senior** » organisées un jeudi par mois par le cinéma « **Le Cinq** » de Lagny sur Marne.

Les personnes de plus de 60 ans habitant à Carnetin peuvent en bénéficier moyennant la présentation d'un justificatif de domicile. Le prix de la séance est de 5 €, mais la municipalité apportant la somme de 2 €, seuls 3 € sont à la charge des participants.



P.TAUPIN-GARDIN

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Cette année encore, nous avons vécu une fin d'année riche en activités.

Tout d'abord avec les petits de 0 à 6 ans. Ceux-ci ont, comme depuis plusieurs années, pu apprécier un spectacle de marionnettes avec, cette fois, quelques surprises. En premier le spectacle était animé par un Lutin qui n'a pas manqué de faire participer les enfants.

Ceux-ci étaient ravis et les marionnettistes purent constater que leur prestation était suivie avec assiduité. Une autre surprise attendait nos tous petits. L'entrée du père Noël avec comme compagnon un bon vieux toutou coiffé d'une paire de cornes de rennes. Une entrée réussie d'autant que le père Noël n'était pas venu les mains vides.

Les 6-12 ans n'ont pas été oubliés. Une sortie au cinéma de Lagny était organisée. Cette année ils ont pu voir les aventures de l'ours Paddington, une comédie familiale pleine d'humour et d'aventure avec un ours craquant. Ils ont pu clôturer l'après-midi par un goûter offert dans la salle des fêtes.

Enfin, nos anciens ont également été conviés à un après-midi goûter au cours duquel ils ont assisté à une pièce de théâtre. Parmi les acteurs, deux petits nouveaux, qui n'étaient pas très à l'aise lors des premières répétitions mais qui ont rapidement su s'intégrer au groupe et qui ont très bien joué leur rôle.

Nos anciens ont passé un bon moment loin des soucis quotidiens, et c'est une bonne chose.

Enfin, un grand merci à tous ceux qui contribuent à faire de ces fêtes de fin d'année une réussite et qui donnent de leur temps sans compter. Je crois que c'est cela de vrais bénévoles.

J-M DULIN



LES ARTS URBAINS S'INVITENT À CARNETIN AU MOIS DE MARS

Samedi 21 Mars 2015 à 21h, dans la salle des fêtes de Carnetin (entrée libre)



Le Comité des fêtes de Carnetin et L'Air Des Yeux vous proposent une soirée débat autour du Graffiti et du « street art ». Si pour vous le graffiti se résume à quelques traces colorées sur les murs et que vous voulez en savoir plus sur ce mouvement pictural, rendez vous ce 21 mars. Cette rencontre vous permettra de découvrir l'historique, mais aussi les différentes disciplines de cette pratique, afin d'en comprendre les multiples facettes, avec exposition, documentation et projection vidéo. Ces derniers seront les supports qui permettront de mettre en lumière cet univers « artistique » bien particulier.

Le peintre JEODE animera cette soirée, il présentera l'activité de sa société de décoration (L'Air Des Yeux) et répondra aux différentes questions que vous vous posez.

J. RUGA